

SESSION 2022

**CAPES
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

**SECTION LANGUES RÉGIONALES :
BRETON**

**ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUÉE SUR LE
BRETON**

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

A

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

▪ **Concours externe du CAPES de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B E	0 4 4 1 E	1 0 3	9 3 1 2

▪ **Concours externe du CAFEP/CAPES de l'enseignement privé :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B F	0 4 4 1 E	1 0 3	9 3 1 2

Consigne :

En vous fondant sur les documents suivants que vous aurez analysés et dont vous garderez tout ou partie en justifiant vos choix, vous proposerez une séquence de breton pour une classe de Première Spécialité que vous déterminerez dans l'axe « Forme du collectif / Pratiques culturelles ». Vous exposerez vos objectifs, un déroulement dans une perspective actionnelle, une évaluation et une remédiation. Les éléments soulignés doivent faire l'objet d'une analyse linguistique dans la perspective de la séquence.

Document 1 :

Photographies de chanteurs actuels de *kan ha diskan*.

Document 2 :

Paroles transcrites d'un chant extrait de l'album *Komz a Raer Din* de Nolùen Le Buhé (Coop Breizh, 1999).

Pa oan-me bihan bihanig
Ma mamm ma gwiske d'ar propig
 Monet d'ar lann get ma deñved
 'Oa ket d'ar lann a yaen gete
 War vordenn an hent bras a oa
 Lec'h ma pase tudchentiled
 Ar re war varc'h ar re war dreid
Ar re war varc'h ma salude
Ar re war dreid ma areste
 « Aotrou, laosk me da basiñ
 Emañ ma mamm e huchal din
 Monet d'ar gêr da zimeziñ
 - Plac'hig mar n'oc'h ket dimezet
 M'anav un den kostez Gwened
 En deus seizh troad a ihuelded
 A kement 'rall a zigorded. »

Documents n°3 et 4 :

Paroles transcrites d'un chant extrait de l'album *À l'état sauvage* du groupe Loened Fall (An Naer Produksion, 2003), et pochette de l'album.

Son ar gemenez (Gavotte)

Selaouet 'ta Bretoned ha c'hwi a glevo kanañ
Ur son a zo komaset a-nevez 'vit ar bloaz

'Zo graet d'ur gemenez hec'h anv Marivon
'Devoa tailhet rochedoù na d'an Aotrou Baron

Ya rochedoù lien fin, rochedoù lien moan
Ha brodet int dre an dorn gant un neudenn
arc'hant

Na pa oa ar Varivon 'vont da gas 'nezhe d'ar gêr
'Doa rankontret ul lakez hag ur palafrinker

O salut dit-te lakez, ivez palafrinker
Daoust ha c'hwi a lârfé din ha 'mañ ar baron er
gêr

Ar baron 'oa 'n e gambchoù, 'n e gambchoù
serret kloz
'C'houlennas piv 'oa aze da zek eur deus an noz

Na me 'h eo ar Varivon na da vestrezig koant
Deuet da zigas rochedoù dit-te baron yaouank

Ar baron 'zigor an nor, 'zigor anezhi frank
Ma teuje ar Varivon d'e welet en e gambr

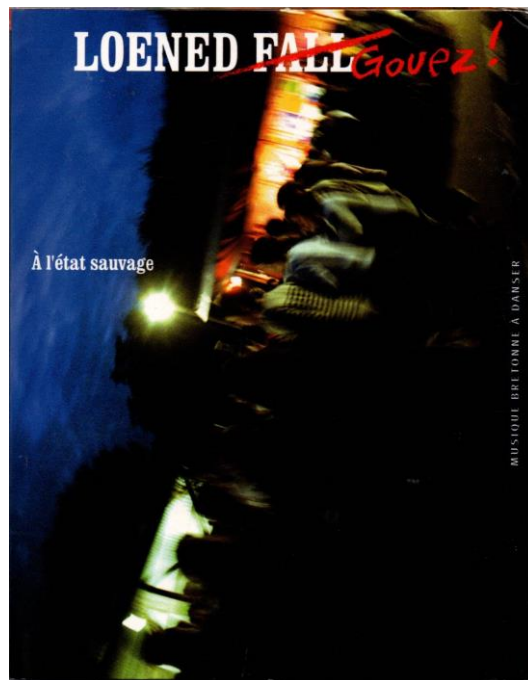
Na pa oa ar Varivon 'vont gant ar viñs d'an nec'h
Ar baron 'sachas warni ken e strakas he brec'h

Na pa oa ar Varivon 'vont gant ar viñs d'an traoñ
'Oa karget he godelloù a fiez hag a graoñ

Mes 'benn un tri miz goude, pe un tri miz hanter
'Oa riñset he godelloù ha karget he faner

Ha pa oa ar Varivon o kontañ he zroioù
E oa ar baron fripon e toull an nor o selaou

Ma 'tije ma dikriet 'vel a 'teus ma meulet
Birviken ma daoulagad 'toa gwelet war ar bed.



Document n°5 :

Théodore Hersart de La Villemarqué (1815-1895), « Le temps passé », *Barzaz-Breiz, Chants populaires de la Bretagne*, Paris, Perrin, 1963 [rééd. de 1867], p.395-398. Il s'agit d'une partie de l'« argument » et d'une partie du « chant ».

[...] J'ai eu occasion de voir moi-même, dans ma jeunesse, quel enthousiasme donne au peuple, comme le remarque un ancien auteur, le souvenir de l'indépendance primitive.

C'était la veille de la fête de Notre-Dame du Porzou, si vénérée dans les montagnes Noires. Plusieurs des pèlerins, accourus à grandes journées de toutes les parties de la basse Bretagne, se trouvaient réunis, à table, dans une métairie, au fond de la vallée, où ils devaient passer la nuit. J'y fus conduit par un jeune paysan de mes amis, neveu des métayers. La conversation roulait sur le temps passé, la dureté des impôts, la misère présente, et était fort animée.

Le souper fini, les pèlerins quittèrent la table ; douze d'entre eux sortirent, et, passant la rivière, ils gravirent la montagne opposée, au sommet de laquelle s'élève une chapelle patronale, et allèrent danser aux chansons, suivant la coutume, sur le tertre, jusqu'à la nuit. Le lieu et l'heure eussent été choisis à dessein qu'ils n'auraient pas mieux convenu aux sentiments sous l'impression desquels les avait laissés leur conversation. Derrière eux, la chapelle aux murailles blanches, avec son cimetière sombre, ses tombes au milieu des herbes, ses mille petites croix en bois noir, ses grands ormeaux pleins de mystère et d'ombre, son reliquaire isolé, aux ogives festonnées de lierre, dont les vertes draperies, légèrement soulevées par le vent, laissaient entrevoir les os vénérés des ancêtres ; au fond de la vallée, le pont, au parapet duquel s'adossaient des mendiants assis dans la poussière, étalant à l'oeil des passants leurs plaies, ou leurs membres difformes ; la rivière, comme eux, plaintive, baignant d'un côté la montagne, de l'autre des prairies bordées d'un sentier serpentant, comme un long ruban de satin jaune, au milieu du gazon ; au loin, pieds nus, le bâton à la main, dans les costumes les plus variés de couleur et de forme, des pèlerins harassés de fatigue, se découvrant le front et s'agenouillant aussitôt qu'ils voyaient les murs blancs de la sainte chapelle apparaître à travers les arbres ; pour horizon enfin, la chaîne arrondie des Montagnes Noires, dont le soleil couchant dorait le pic le plus élevé, couronné de bois sombres, en colorant au loin, de ses derniers rayons, les eaux fuyantes de la rivière.

Ce soleil près de disparaître, image d'un autre soleil disparu ; cette terre sacrée qu'ils foulaient, ces tombes des aïeux morts le fer à la main, cette nature triste et sublime parlait-elle au coeur des montagnards, ou leur émotion venait-elle seulement de la conversation animée à laquelle ils avaient pris part ? Je ne sais, mais elle était forte ; et, comme toutes les grandes passions des races primitives, elle se traduisit instinctivement en une de ces chansons de danse improvisée, véritables *ballades*, malheureusement trop rares aujourd'hui. [...]

Ann amzer dremenet

- Ies Kerne -

Kenta meliner

Bretoned, savomp eur gentel
Diwarbenn potred Breiz-izel.

- Deut da glevet, da glevet, gwitibunan ;
Deut da glevet, da glevet ar c'han –

Potred Breiz-izel ho deuz gret
Eur c'havel koant hag hen treset
- Deut da glevet, etc.

Eur c'havel kaer karn olifant,
War-n-han tachou aour hag arc'hant.

Tachou aour hag arc'hant war-n-han,
A luskellont gant nec'h breman.

Ha breman, oc'h he luskellat,
Daelou ver euz ho daoulagad.

Daelou a ver, daelou c'houero :
Neb a zo enn han zo maro !

Zo maro, zo maro pell-zo,
Hag hi luskel, o kana 'to,

Hag hi luskel, luskel ato,
Kollet ar skiant-vad gant-ho.

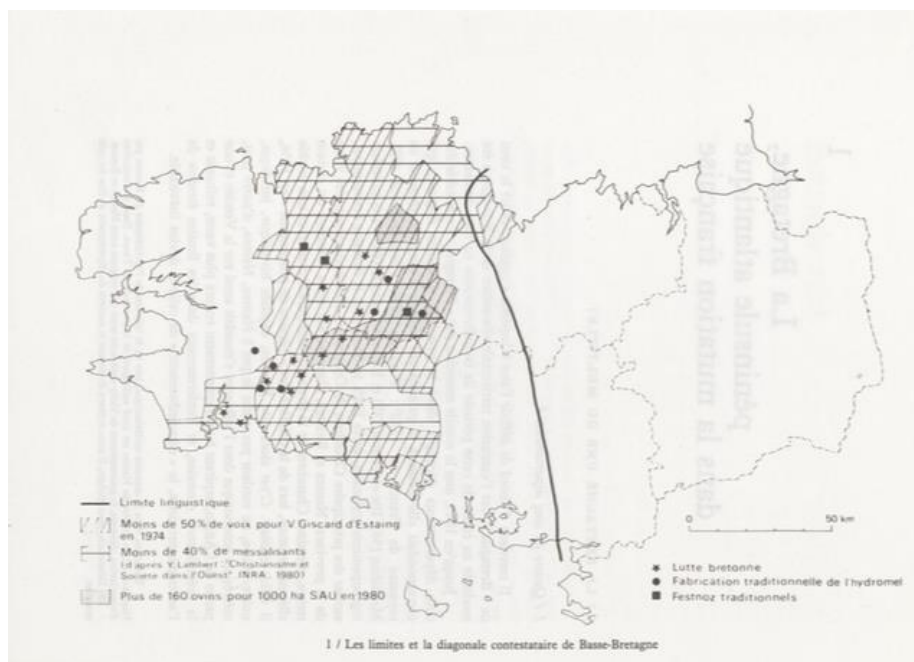
Ar skiant-vad ho deuz kollet ;
Kollet ho deuz joaiou ar bed.

N'euz er bed evid ar Breton
Nemed nec'h ha poaniou kalon ;

Nemed nec'h ha poaniou spered
Pa zonzj d'ann amzer dremenet.
[...]

Document 6 :

Pierre Flatrès, *La Bretagne*, Paris, PUF, 1986, p. 12 : Carte « Les limites et la diagonale contestataire de Basse-Bretagne ».



Document n°7 :

Fañch Postic, « Le renouveau du fest-noz », sur *Bécédia*, Dossier Bretagne Culture Diversité, 2016, <http://bcd.bzh/becedia/fr/le-renouveau-du-fest-noz> (consulté en octobre 2021).



*Sur scène, le groupe Kejaj lors du fest-noz du « Festival Bombardes & Compagnie » à Cleguerec en 2011 -
Photo Myriam Jégat*

Le renouveau du fest-noz

Auteur : Fañch Postic / novembre 2016

C'est en 1954, à Poullaouen, que Loeiz Ropars organise un premier « concours de kan ha diskan » afin de former des couples de chanteurs susceptibles de mener des danses chantées dans le cadre des festoù-noz qu'il a dans l'idée de relancer. Renouvelés les années suivantes, ces concours sont une sorte de préalable au renouveau des festoù-noz qui commencera à partir de 1955 pour être vraiment effectif en 1957. Pour un public jeune et citadin, il propose, en 1958, la formule du « bal breton » que les Fêtes de Cornouaille intègrent en 1964. Lieu de rencontres et de convivialité, des festoù-noz sont aujourd'hui organisés à travers toute la Bretagne et même au-delà. Depuis le 5 décembre 2012, cette fête est inscrite sur la liste représentative de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

Au début du XX^e siècle, le fest-noz, réjouissance qui, dans une dizaine de cantons du Centre-Bretagne, accompagne les grandes journées de travail en commun, semble condamné à une irrémédiable disparition au profit des bals en salle animés par les joueurs d'accordéon ou par de petites formations, symboles d'une modernité recherchée. À Poullaouen, le dernier fest-noz aurait eu lieu en 1930. Même si ici ou là quelques danses chantées sont encore présentes, après la moisson par exemple, c'est parfois presque en cachette. Elles sont sans doute restées plus vivaces dans le terroir fisel, du côté de Maël-Carhaix et de Rostrenen.

Dès cette époque, Loeiz Ropars a dans l'idée de sauvegarder **le chant en kan ha diskan**. Après avoir fait partie d'un groupe folklorique du Poher, créé sur l'initiative de Taldir Jaffrenou, il fonde

en juillet 1939 le groupe des Mesaerien Poullaouen (bergers de Poullaouen).

Pendant l'Occupation, le repli vers les campagnes entraîne un retour aux modes de vie du passé, et dans les années 1942-43, le fest-noz s'en trouve revigoré, mais pour peu de temps. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, rares sont les villages où le fest-noz est encore à l'honneur, rares aussi sont **les couples de chanteurs** capables de mener la danse chantée.



Loeiz Ropars est ici avec C. Guern (née en 1874) la mythique chanteuse de Kan ha diskan.

Concours de kan ha diskan et relance des festoù-noz

Nommé professeur en octobre 1946 à Quimper, où il crée un groupe qui, dès 1947, devient le cercle celtique de Quimper, Loeiz Ropars fonde en 1949, officiellement cette fois, le cercle de Poullaouen qui propose, un peu partout en Bretagne et au-delà, un programme comprenant uniquement des danses chantées. Parallèlement, il intervient à la radio, enseigne la danse... Et il est aussi sonneur.

A vintage poster for a Breton singing competition. At the top left, it says 'A-benn ar 26 a VIZ KERZU 1954'. The main title is 'E POULLAOUEN DEVEZIAD KAN HA DISKAN (Journée du CHANT BRETON)'. Below this, it details a 'CONCOURS DE CHANT ALTERNE' with 5 categories and a prize of 30,000 francs. The second part of the poster is for 'ABADENN VREZONEK', a festival of Breton songs and theater, featuring 'MIL POK' and 'MONOLOGUES BRETONS - DANSES BRETONNES'. The event is scheduled for 'Le 26 Décembre 1954, à POULLAOUEN, Salle VITRÉ'. At the bottom, there are logos for 'VIVOR' (a product of the class) and 'R52' (a beer from Kerinou).

C'est en 1954, à Poullaouen, que Loeiz Ropars organise un premier « concours de kan ha diskan » afin de former des couples de chanteurs susceptibles de mener des danses chantées dans le cadre des festoù-noz qu'il a dans l'idée de relancer.

Tout le travail de remise en valeur de la danse chantée dans les émissions de radio ou les fêtes contribue à former un public d'amateurs de chants et de danses bretonnes susceptible de se déplacer, à condition toutefois de lui proposer une formule originale, attractive... d'où l'idée d'un concours de kan ha diskan doté de prix. Le 26 décembre 1954 a donc lieu dans la salle Vitré à Poullaouën le premier « concours de kan ha diskan ». C'est un gros succès. Des concours seront organisés à nouveau à Poullaouën en 1955 et 1956 ; à Spézet en 1957 (il y a déjà eu une « journée kan ha diskan » en 1955 sur l'initiative d'Yves Le Com), à Châteauneuf en 1958 et à Gourin en 1959. Loeiz Ropars considère alors qu'il a atteint son objectif premier : des couples de chanteurs se sont (re)constitués, alors qu'en 1954, à Poullaouen, il n'y en avait plus qu'un seul : François-Louis Gall et François Jaffré qui, depuis 1950, accompagnaient le cercle de Poullaouën.

En septembre 1955, profitant d'un stage d'**Ar Falz** qui se déroule à Bréhec dans les Côtes-d'Armor, poussé par sa sœur Eugénie, Loeiz Ropars décide de faire venir à Poullaouen les stagiaires, qu'il initie à la danse et au chant. C'est l'occasion d'organiser une soirée mi-spectacle, mi-fest-noz. Le succès est au-delà des espérances car, si les stagiaires ont bien répondu à l'appel, la surprise est la présence en nombre des Poullaouennais. L'on peut considérer cette soirée comme le premier fest-noz moderne : il se déroule dans une salle du bourg et non plus dans une ferme, les chanteurs ne sont pas dans la danse, mais sur une estrade, derrière un micro.

Des expériences du même type sont renouvelées, à Plonévez-du-Faou en 1956 et, en 1957, le stage d'*Ar Falz* donne lieu à six festoù-noz à Glomel et dans les environs. De son côté, la confédération *Kendalc'h* organise également des festoù-noz à Cléden Poher... et même à Paris.

Fest-noz et « bal breton »

Après ces années de préparation, le moment semble venu pour une relance effective du fest-noz « mod nevez », en salle de danse avec sonorisation, et qui comporte souvent des intermèdes de chants en solo, de petites saynètes en breton... Il y a aussi un présentateur. Loeiz Ropars a en effet bien compris que les festoù-noz ne reprendraient plus spontanément, qu'il fallait des animateurs.

La vraie relance des festoù-noz a lieu à Poullaouen et Saint-Herbot, en septembre et décembre 1957. À la population locale se joignent des amateurs de musique, de chants et de danses venus parfois d'assez loin. Les danses ne sont plus seulement chantées, mais elles sont aussi sonnées par le couple Étienne Rivoallan-Georges Cadoudal. La formule connaît un grand succès et est reprise : en 1958, à Saint-Servais, a lieu une première soirée fest-noz animée par les frères Morvan. En novembre, à Treffrin, sur l'initiative de M. Tressard, le secrétaire de mairie, la soirée fest-noz présentée par Albert Trévidic voit l'apparition de Tanon et Tasie Goadec, qui seront rejointes plus tard par leurs trois autres sœurs. Des festoù-noz seront désormais régulièrement organisés en Centre-Bretagne, où se crée même, au début des années 1960, une Amicale des festoù-noz.

Loeiz Ropars a aussi compris que, s'il veut obtenir des résultats, il faut passer par les villes afin de toucher un public jeune. Comme ce dernier n'a plus l'oreille pour écouter les longs couplets des chants en breton, ou même la musique, il imagine une formule particulière : en avril 1958, il organise à l'attention de ses élèves des cours de breton du lycée de Quimper le tout premier « bal breton » : « Il s'agissait, explique-t-il, de trouver une formule qui puisse convenir au plus grand nombre, à des gens qui n'étaient pas membres de cercles, et donc il fallait laisser de côté les danses trop difficiles pour des néophytes. Alors nous nous sommes mis d'accord avec Yvon Palamour et Jude Le Paboul sur une variante bien définie d'an dro ou d'hanter dro à enseigner partout. Nous avons sélectionné des pas de danses de difficulté croissante : on a fait se succéder le plus simple, celui du pach pi, puis ceux de l'an dro, de l'hanter dro, de la gavotte. Après une rapide initiation

chacun pouvait très vite s'intégrer à la chaîne des danseurs, d'autant plus que la série revenait régulièrement au cours de la soirée. » Le « bal breton » annuel du lycée de Quimper devient une institution et, dès 1964, les Fêtes de Cornouaille intègrent dans leur programme une soirée « bal breton, fest-noz ».

Dans les années 1960, les festoù-noz se multiplient en Centre-Bretagne et commencent même à gagner l'ensemble de la Bretagne, là où, quelques années plus tôt, l'expression était totalement inconnue. Loeiz Ropars, comme bien d'autres artisans du renouveau des années 1950, était loin d'imaginer l'engouement dont les festoù-noz allaient faire l'objet, que l'expression entrerait dans les dictionnaires de la langue française... et que le fest-noz serait inscrit sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.



Le 05 décembre 2012, le fest-noz est inscrit sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

Document n°8 :

Yves Defrance, « Le *kan ha diskan*. À propos d'une technique vocale en Basse-Bretagne », *Cahiers d'ethnomusicologie*, 4, 1991, 131-154.

Le fest-noz au service du *kan ha diskan*

Le fait que le *kan ha diskan* soit utilisé aujourd'hui de façon exclusive pour l'accompagnement de la danse n'est pas étranger à sa résistance aux assauts instrumentaux. En effet, la danse communautaire revêt un caractère extrêmement fort en Basse-Bretagne, et tout particulièrement en Haute-Cornouaille. Jean-Michel Guilcher a longuement décrit le pouvoir attractif que la danse pouvait exercer sur les populations bretonnes. Elle se révèle de surcroît être un ressort puissant de conservation des pratiques musicales traditionnelles au XX^e siècle face aux agressions culturelles de la société englobante.

Parmi les diverses occasions de danses inventoriées en Haute-Cornouaille, le *fest-noz* (fête de nuit) occupe une place privilégiée. Bien que le *kan ha diskan* fût utilisé à maintes occasions de la vie quotidienne, c'est probablement dans le cadre des *festou-noz* qu'il s'est le mieux épanoui. Le sort

du *kan ha diskan* au XX^e siècle dépendra donc de celui du *fest-noz*. Ce dernier connaîtra, comme nous allons le voir, un regain exceptionnel au point qu'il n'est pas exagéré d'avancer qu'en 1991 le *kan ha diskan* doit son salut au *fest-noz* moderne. Mais qu'est-ce que véritablement un *fest-noz* ? Laissons ici la parole à un témoin direct, natif de Poullaouen :

J'ai assisté aux premières danses en *fest-noz* de battage chez mon grand-père [...] en 1918. [...] Ce qui m'a frappé ce soir-là [...] c'est le recueillement de toute l'assistance, au moment où un de mes oncles s'est avancé au milieu de la salle commune à la tête de la première chaîne de danseurs, entonnant les premières notes du prélude à l'*abadenn dans* (suite de danses). (Raviart : 1988, 26)

Jean-Michel Guilcher rapporte aussi (1963 : 18) :

Naguère encore, dans une partie de la Haute-Cornouaille (terroirs de Maël-Carhaix, Carhaix, Plounevez-Quintin, Gourin, Plelauff), la jeunesse attendait avec impatience les récoltes de pommes de terre et betteraves. Elles duraient tout le mois de septembre, parfois davantage. La population masculine et féminine de plusieurs villages voisins formait une seule grande équipe qui travaillait pour chacun de ses membres à tour de rôle. Deux ou trois fois par semaine on s'accordait une longue veillée de récréation, quelquefois une nuit entière. Des jeunes accourus d'autres villages, ou même d'autres communes, venaient accroître le nombre de veilleurs. Comme toujours la danse et le jeu corporel tenaient la première place. Et tel était le plaisir, que ceux qui aujourd'hui évoquent ces rassemblements ne songent même plus aux interminables journées de fatigue qui en étaient la rançon. Les arrachages d'automne ne sont plus dans leur mémoire que la saison bénie des festou noz, les fêtes de nuit.

[...]

Alors que les occasions de chanter le répertoire traditionnel disparaissent une à une durant la deuxième moitié du XX^e siècle faute de correspondre aux modes de vie contemporains, la danse traditionnelle connaît, elle, une étonnante vitalité grâce aux transferts qu'elle subit. Deux facteurs principaux concourent de concert : d'une part les lieux d'enseignement des danses traditionnelles aux fins de spectacles folkloriques estivaux se multiplient durant les années 50-60 avec le vaste mouvement de jeunesse des cercles celtiques ; de l'autre un lieu de pratique non scénique est inventée : le *fest-noz* moderne (Micheau-Vernez : 1985).

[...]

Le clivage entre la tradition d'avant 1920 et ce revival, vécu, certes, de l'intérieur mais dont les fonctions ont totalement changé, ne facilite pas l'enquête sur le répertoire et la technique du *kan ha diskan*. Des modes surgissent, des chanteurs s'épient et se copient. Des disques sont enregistrés. Des concours organisés. Tout en s'efforçant de conserver un esprit, un « style », les organisateurs de *festou-noz* contribuent involontairement à normaliser le *kan ha diskan*. Ainsi en est-il de l'appauvrissement du répertoire en quantité d'airs. En l'espace d'une trentaine d'années, la palette des *tons* disponibles passe de plus de 500 à moins de 200. Du fait que la proportion du public qui ne comprend plus le sens des textes va chaque jour croissant, l'accent est porté sur le choix d'airs qui plaisent. La voix intervient alors comme un pur instrument de musique entièrement concentré sur la mélodie. Le texte perd de l'importance au point qu'un bon chanteur de *kan ha diskan* est jugé par les jeunes générations à son habileté à mener une danse sur un bon tempo, c'est-à-dire approprié au pas et immuable. On appréciera également la « beauté » de son timbre et l'originalité de la tournure mélodique de ses airs ainsi qu'une bonne combinaison entre eux dans la suite de danses : « Manuel disait, lorsque la sonorisation est apparue, que sa tessiture... la tonalité dans laquelle il chantait a baissé, et il a gagné en subtilité, en finesse et en "technique" » (Moëllo 1986 : 45). L'homogénéité des voix du couple est bien sûr considérée en premier plan. Nous avons là affaire à une sorte de *bel canto* breton dont les morceaux de bravoure tiennent à des critères d'abord musicaux et esthétiques avant qu'ils ne soient littéraires.